

COMMUNIQUE DE PRESSE

Transparence International France dépose plainte contre X pour espionnage

Paris, le 1er février 2012. Transparence International France vient de déposer une plainte contre X concernant des agissements portant gravement atteinte à ses intérêts.

Cette plainte fait suite aux révélations publiées dans la presse et notamment dans deux articles récemment parus dans Le Journal Du Dimanche [1].

Selon ces informations, une société spécialisée dans l'investigation privée, la société suisse Alp Services aurait remis à l'entreprise Areva un devis portant sur l'espionnage de trois ONG, dont Transparency International.

Ces divulgations, compte tenu de leur extrême gravité, suffisent à justifier que Transparence International France dépose une plainte.

Transparence International France souhaite que l'enquête fasse toute la lumière sur les circonstances précises dans lesquelles ce devis a pu être réalisé et sur l'implication éventuelle de l'entreprise Areva.

[1] «*Areva a voulu espionner Greenpeace* », 31 décembre 2011 et «*L'espion suisse accuse* », 15 janvier 2012.

Contacts :

TI France : Daniel Lebègue, Catherine Pierce, Julien Coll – 01 55 61 37 90 / transparence@free.fr

Avocats : M^e Jean Tamalet et Marie-Laure Ingouf – Tamalet Ingouf Hollard – 01 56 81 28 00 / it@avocat-tamalet.com

Transparence International France est la section française de Transparency International (TI), la principale organisation de la société civile qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique.

A travers l'action de plus d'une centaine de sections affiliées réparties dans le monde, ainsi que de son secrétariat international basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion aux ravages de la corruption et travaille de concert avec les décideurs publics, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre.

www.transparence-france.org / www.transparency.org